

18-05-2019

UNSA FASMI
25 RUE DES TANNERIES
75013 PARIS

PNIJ : NOUS N'AVONS PAS FINI DE RAMER...

Une délégation de l'UNSA FASMI composée de Lénaig LEBAG (SCPN), Laurent MASSONNEAU et Bruno FOREL (L'Union des Officiers UNSA), Thierry CLAIR et Mathieu LEBRETON (UNSA police) a participé à la rencontre ANTEN-J / DGPN / syndicats de police qui s'est déroulée le 15 mai 2019.

Soyons clairs : depuis la précédente réunion de mai 2018, les utilisateurs n'ont constaté que de très légères améliorations fonctionnelles et ergonomiques apportées à la marge.

Depuis la prise en charge de la PNIJ par l'ANTEN-J en 2017, nous nous devons de saluer Damien MARTINELLI et ses collaborateurs pour tout le travail effectué et l'énergie dépensée afin de récupérer du mieux qu'ils puissent les erreurs initiales de développement de la plate forme.

Thalès, et l'ancien adjudant-chef de l'armée de l'air alors en charge de la maîtrise d'oeuvre au sein de la délégation aux interceptions judiciaires, sont les seuls responsables de ce fiasco.

Toujours est-il que, malgré les évolutions annoncées, les utilisateurs devront encore supporter la PNIJ version 1 jusqu'en 2024...

Dans cette attente, la FASMI réclame un peu de souplesse dans le traitement des interceptions judiciaires, et n'accepte pas la systématisation de l'emploi de la PNIJ au mépris total de la loi (article 230-45 du CPP).

Pour la FASMI, c'est l'efficacité de l'enquête qui prévaut. Il est inconcevable qu'en 2019, il ne soit toujours pas possible de ré-écouter, via la PNIJ, les communications sur le terrain. Lorsqu'une attaque à distance est nécessaire, le service d'enquête doit pouvoir recourir à un prestataire disposant de la bonne solution technique.

Il a été rappelé par l'ensemble de la parité syndicale le sentiment de découragement, voire de résignation, exprimé par nos collègues de terrain, las de pallier les insuffisances techniques d'un système (mal) conçu il y a dix ans déjà.

La suite du chantier est immense. Elle commence par le choix du futur prestataire. **THALES est sur les rangs. Il ne saurait être question de reproduire les erreurs du passé...**

Evolution favorable : concernant la Géolocalisation des balises, les prestataires actuels, dès lors qu'ils donnent satisfaction, seront maintenus.

Pour l'UNSA FASMI, outre la réalisation de la future plate forme nouvelle génération, il sera également nécessaire de résoudre la problématique du flux dans les réseaux des services d'investigation, problématique propre au Ministère de l'Intérieur..